

L'enfant de Rolland

Ma voisine, Joséphine ROLLAND était déjà veuve lorsque je suis né en 1941 ; ce couple avait 2 enfants : André né en 1923 et, Fernand surnommé « Peunaud », né en 1926.

Si Fernand resta à la ferme familiale, pour continuer le métier de paysan, son frère aîné, André, s'en fut travailler dans un atelier de Montpellier. Puis la guerre arriva, André rencontra dans cette ville une jeune femme avec laquelle il se fiança. Il s'engagea dans la résistance, mais il eut des craintes de laisser sa fiancée Jeannette toute seule face aux dangers de l'occupation allemande.

Alors il demanda à sa mère Joséphine de l'accueillir chez elle au Serre, sur la commune de Monestier du Percy. Joséphine accepta de rendre le service que lui demandait son fils.

Ainsi la famille Rolland s'agrandit d'une personne pour un temps indéterminé ; mais où allait coucher Jeannette ?

Il faut d'abord que j'explique le plan de l'appartement de la ferme ROLLAND. Au rez de chaussée il y avait, comme dans toutes les fermes, la pièce de vie ; Joséphine couchait dans une alcôve attenante à la cuisine ; ce coin-couchage était protégé par un rideau. Il y avait aussi un étage avec deux chambres, dont l'accès se faisait par un escalier extérieur, car ces deux pièces communiquaient l'une et l'autre. Il fallait traverser la première pour accéder à la deuxième.

Joséphine eut l'imprudence de loger les 2 jeunes dans une de ces chambres.

Cette promiscuité nocturne conduisit ces 2 jeunes à l'intimité ; et ce qui devait arriver arriva. Jeannette se retrouva enceinte. A cette époque la contraception n'existait pas. Jeannette fut condamnée à garder l'enfant qu'elle portait, en cachant cet événement à son fiancé André, le frère de Fernand, qui était toujours engagé dans la résistance, dans la région de Montpellier.

Cependant on n'a jamais su comment il avait eu vent de la relation de son frère avec sa fiancée ; car il écrivit une lettre à Raoul GIRAUD, habitant du hameau, et avec qui il avait toujours eu une grande amitié (ils avaient à peu près le même âge) ; dans cette lettre il lui demandait si les infos qu'il avait sur cette liaison, étaient vraies. A la réception de cette lettre, Raoul, très ennuyé, vint trouver mon père et la lui montra.

- « Que dois-je lui répondre, lui demanda-t-il, je suis très ennuyé, je ne veux pas déclencher un conflit dans cette famille ».

Après mûre réflexion, mon père lui conseilla de lui répondre et de lui dire qu'il n'était au courant de rien quant à cette liaison. Ce qu'il fit.

Il se trouve que mon grand-père, Just GONTHARD, décéda le 27 février 1944, à une date proche de l'accouchement de Jeannette.

A cette époque un jour ou deux après le décès, tous les voisins se réunissaient près du corps du défunt, pour la traditionnelle prière. Jeannette y assista, avec son ventre énorme.

L'enterrement de mon grand-père fut retardé de 3 ou 4 jours, car 3 de mes oncles et tantes habitant Paris, la capitale, les transports, avec l'occupation allemande, étaient très compliqués, et ils mirent du temps pour arriver au Serre ; et le jour de l'enterrement, Jeannette était là, mais plate comme une limande.

Elle avait déjà accouché ; c'est une autre voisine, Marie-Louise CHARRIERE qui l'aida à mettre son enfant au monde, mais personne n'a jamais vu cet enfant. Qu'était-il devenu ?

Quelques jours après l'enterrement, mon père demanda à Fernand :

- « Où est votre enfant ? Il est mort ? »

- « Oui, lui répondit Fernand, dès sa naissance, vendredi soir ; je l'ai étouffé avec un oreiller, et le lendemain je l'ai enterré dans ma vigne ».

Voilà l'histoire du fils de Fernand, il fut son assassin.

Après cet événement, Jeannette resta encore quelque temps au Serre, avant de rejoindre son fiancé, André à Montpellier, avec lequel elle se maria après la guerre, et eut avec lui d'autres enfants.

Mais lui a-t-elle avoué sa relation avec Peunaud, nul ne l'a jamais su ; et beaucoup de gens dans le village de Monestier, éloigné d'un kilomètre et demi environ du Serre, ignoraient cet événement.

Tous les habitants du village avaient été informés d'un enfant mort-né. Marie-Louise CHARRIERE, qui avait aidé Jeannette à accoucher, et ses voisins du Serre, n'ont jamais vendu la mèche.

Mais cet assassinat infantile eut un retentissement définitivement négatif sur le futur de la vie de Peunaud.

En effet, quelques années plus tard, il rencontra une jeune fille, domiciliée dans la commune de Treschenu-Creyers, de l'autre côté du col de Menée.

Leur liaison sentimentale était telle que le mariage entre eux était à l'horizon ; et un dimanche que Peunaud était allé rejoindre sa fiancée à Treschenu, celle-ci lui dit qu'elle voulait le présenter à sa famille, et en particulier à son oncle, qui devait peut-être venir à Treschenu le dimanche suivant .

A cette époque, il n'y avait que très peu de téléphones dans les villages. Au Serre, seule la famille CHARRIERE en possédait un ; si bien que pour communiquer avec les gens du village, on téléphonait aux CHARRIERE en leur laissant un message, et ceux-ci avaient la gentillesse d'aller le transmettre à la famille concernée.

C'est ainsi que la fiancée de Peunaud lui dit : « Si mon oncle vient la semaine prochaine, je téléphonerai aux CHARRIERE pour te le dire ; alors tu te feras beau, tu viendras à Treschenu, et je te présenterai à mon oncle ».

Dans la semaine, elle informa Peunaud, par le biais d'un message transmis oralement par Marie-Louise CHARRIERE ; son oncle venant bien à Treschenu, Fernand devait venir faire sa connaissance.

Ainsi, le dimanche suivant, Fernand, tout de beau habillé, se rendit à Treschenu ; mais arrivé devant la maison de sa fiancée, celle-ci ainsi que ses parents, refusèrent de lui ouvrir la porte : elle lui cria sans explication qu'elle ne voulait plus le voir, et c'était définitif.

Quel prétexte pouvait faire changer d'avis sa fiancée aussi brutalement, si ce n'est l'information par Mme CHARRIERE de l'assassinat de son enfant, qui, je vous le rappelle, avait aidé à l'accouchement de Jeannette, et assisté à l'assassinat de son enfant !

Michel Gontard